



SAGE du Haut-Allier  
Bureau de la CLE  
22 novembre 2022 - Langeac

## Ordre du jour :

- Discussion et validation du programme d'actions 2023 – *Animatrice SAGE*
- Etude HMUC Allier : présentation des premiers résultats de la phase prospective et des premières réflexions concernant le volumes potentiellement mobilisables – *BE Césame Environnement*
- Validation de la note de cadrage pour l'autorisation de nouveaux prélèvements dans la NAEP du Devès par forage pour l'abreuvement du bétail – *Animatrice SAGE*
- Echanges relatifs à la participation des élus aux instances du SAGE – *Animatrice SAGE*
- Question diverses dont distribution du HS sur Poutès

## Ordre du jour :

- Discussion et validation du programme d'actions 2023 – *Animatrice SAGE*
- Etude HMUC Allier : présentation des premiers résultats de la phase prospective et des premières réflexions concernant le volumes potentiellement mobilisables – *BE Césame Environnement*
- Validation de la note de cadrage pour l'autorisation de nouveaux prélèvements dans la NAEP du Devès par forage pour l'abreuvement du bétail – *Animatrice SAGE*
- Echanges relatifs à la participation des élus aux instances du SAGE – *Animatrice SAGE*
- Question diverses dont distribution du HS sur Poutès

# Discussion et validation du programme d'actions 2023

---

## Animation 2023 :

- 1 ETP dédié à l'animation du SAGE
- Appui technique et thématique :
  - SIG,
  - Continuité écologique
  - Renforcement des synergies inter-SAGE et SAGE-CT
  - Secrétariat

## Vie du SAGE :

- Animation de la CLE / Bureau et réunions techniques,
- Rédaction d'avis sur les dossiers soumis à la consultation de la CLE,
- Accompagnement de la mise en œuvre du Contrat territorial du Haut-Allier,
- Suivi des études et démarches sur le périmètre du SAGE :
  - Suivi des comités départementaux de l'eau,
  - Copil Natura 2000,
  - Assises de l'Eau de la Lozère,
  - Démarche PLUi (Haute-Terre communauté...).

# Discussion et validation du programme d'actions 2023

## Etudes :

- Poursuite de l'**étude préalable à la mise en place de schéma de gestion sur la nappe du Devès**, en inter-SAGE avec Loire amont (année 2/4) => **256 000€**,
- Poursuite de l'**étude HMUC Allier** : Analyse milieu (Cuffy et Langogne), concertation autour des volumes potentiellement mobilisables... => **308 000€** (*inscrit en totalité sur le budget du SAGE Allier aval*)

## Communication :

- Actualisation du site internet du SAGE du Haut-Allier,
- Rédaction et diffusion de lettres numériques,
- Rédaction d'un document de vulgarisation pour présenter les résultats du diagnostic de l'étude HMUC Allier,
- Animation d'une journée de sensibilisation à destination des élus (thème à définir) synergie SAGE/CT,
- Participation à des journées d'échange/formation organisées par les partenaires techniques locaux et de bassin (Agence de l'eau, DREAL, DDT, Régions, Départements, Fédérations de pêche, ...).

## Éléments budgétaires :

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2023 se répartit de la façon suivante :

- Animation\* = € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement ;
- Communication = 175 € ;

*\*montant, encore non calculé au moment de la rédaction de la note, à titre indicatif il sera du même ordre de grandeur que celui de 2022 qui était de 83 013€*

## Ordre du jour :

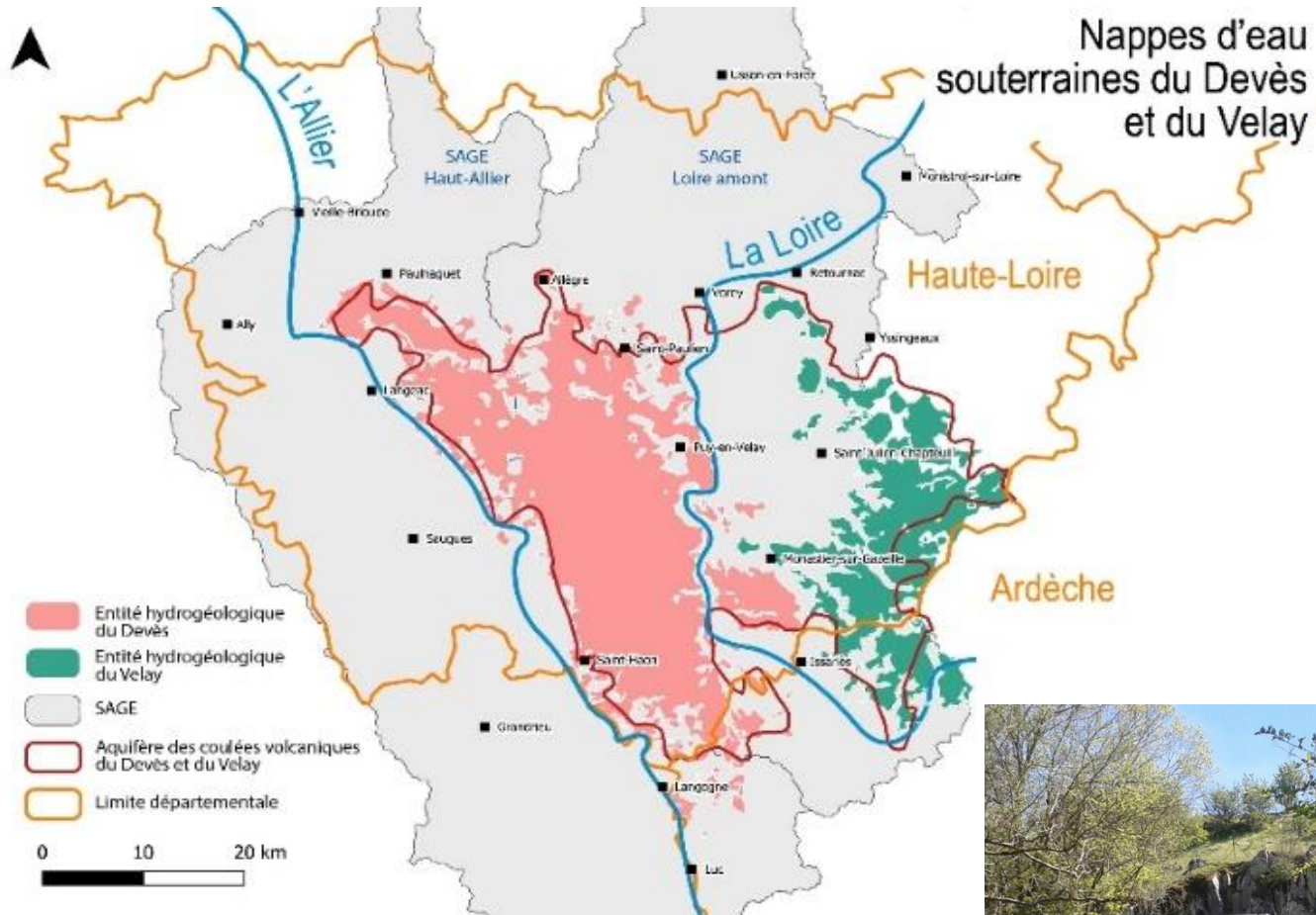
- Discussion et validation du programme d'actions 2023 – *Animatrice SAGE*
- Etude HMUC Allier : présentation des premiers résultats de la phase prospective et des premières réflexions concernant le volumes potentiellement mobilisables – *BE Césame Environnement*
- Validation de la note de cadrage pour l'autorisation de nouveaux prélèvements dans la NAEP du Devès par forage pour l'abreuvement du bétail – *Animatrice SAGE*
- Echanges relatifs à la participation des élus aux instances du SAGE – *Animatrice SAGE*
- Question diverses dont distribution du HS sur Poutès

## Ordre du jour :

- Discussion et validation du programme d'actions 2023 – *Animatrice SAGE*
- Etude HMUC Allier : présentation des premiers résultats de la phase prospective et des premières réflexions concernant le volumes potentiellement mobilisables – *BE Césame Environnement*
- Validation de la note de cadrage pour l'autorisation de nouveaux prélèvements dans la NAEP du Devès par forage pour l'abreuvement du bétail – *Animatrice SAGE*
- Echanges relatifs à la participation des élus aux instances du SAGE – *Animatrice SAGE*
- Question diverses dont distribution du HS sur Poutès



## Etat d'avancement de la réflexion sur la masse d'eau souterraine du Devès



Un territoire en grande partie occupée par l'activité agricole

Les usages en lien avec l'eau souterraine du Devès :

- 188 captages pour l'eau potable qui desservent 113 communes (plus de 100 000 habitants)
- agricoles (abreuvement du bétail),
- géothermie,
- usages naturels (pour les cours d'eau et les zones humides)

Ressource au fonctionnement peu connu

Masse d'eau identifiée en NAEP



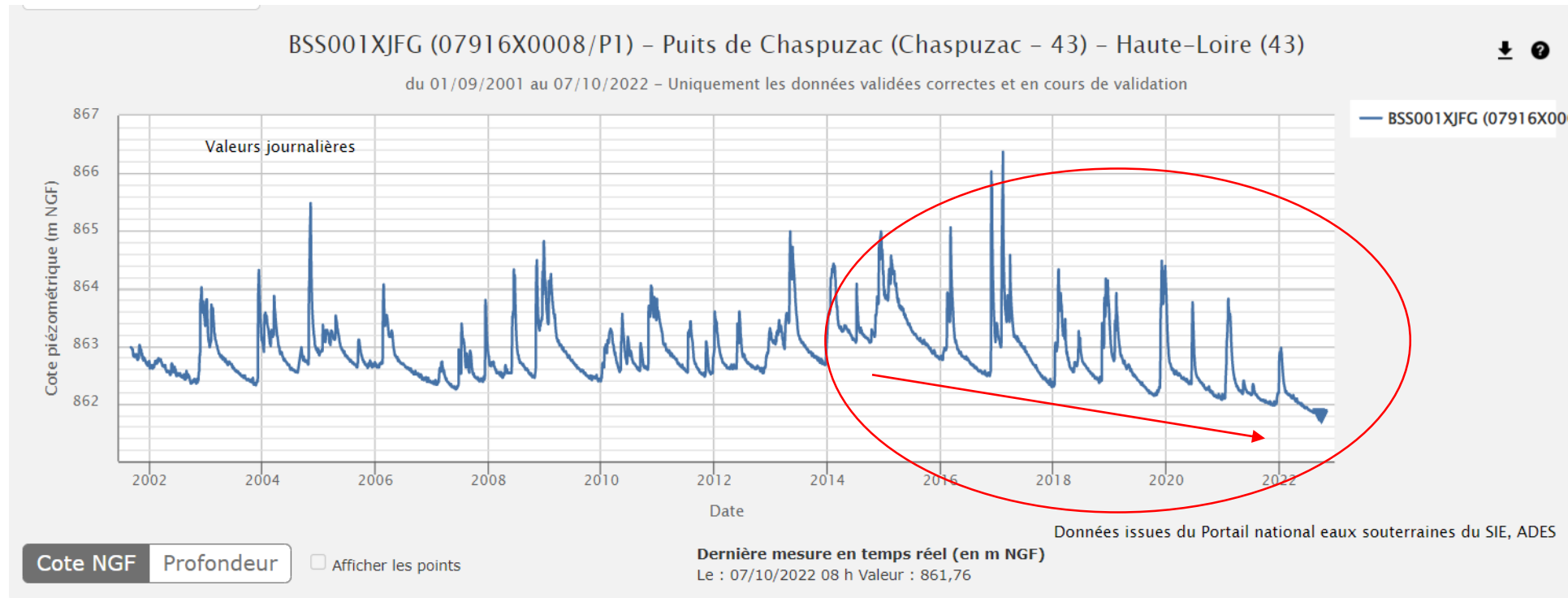
## Perspectives d'évolution de la demande en eau

- Croissance démographique observée en 2010-2015 qui laisse présager une **légère tendance à l'augmentation de la population** (estimée durant les 10 prochaines années de l'ordre de quelques centaines d'habitants).
- **Peu de projets économiques** sollicitant un usage particulier d'eau identifiés par les intercommunalités.
- Augmentation des prélèvements sur le Devès pourrait provenir de **l'accroissement du nombre de communes extérieures au Devès desservies** à partir de cette masse d'eau.

## Evolution du climat incertaine et préoccupante (Explore 2070 et ICC Hydroqual \* )

- Evolution des températures de l'air : **+2.3°C en milieu du siècle**
- **Evolution des pluies :**
  - Légère baisse du cumul annuel pour le scénario médian (-3.0%) en milieu du siècle,
  - Plus grande variabilité,
  - Baisse des précipitations du mois de mai à septembre/octobre en milieu du siècle.
- **Evolution de l'évapotranspiration :**
  - Forte augmentation de l'évapotranspiration sur l'année (+22.7%),
  - Augmentation très marquée en automne.
- Baisse de **la recharge de l'ordre de 23%** dans la partie amont du bassin de la Loire

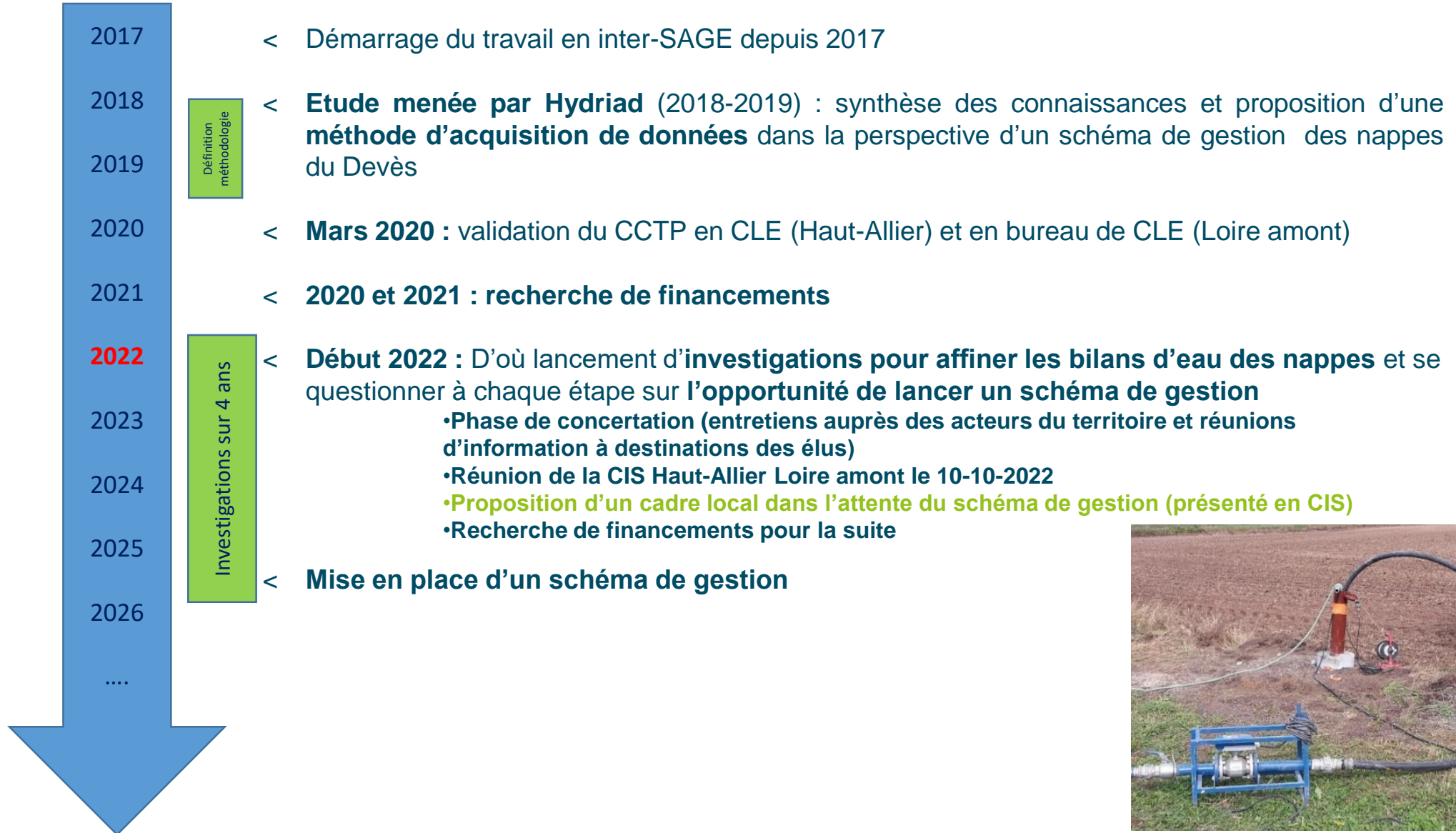
## Des signes inquiétants au niveau des dispositifs de suivi existant



### Puits de Chaspuzac :

- En baisse depuis 2015,
- Cet été, plus bas niveau enregistré depuis 2001, date d'installation du piézomètre

## Investigations sur 4 ans sur les nappes du Devès



## Cadre proposé pour l'alimentation en eau du bétail par forage dans l'attente d'un schéma de gestion des nappes

### Cadre proposé jusqu'à la mise en place du plan de gestion de la NAEP

Au regard :

- De l'enjeu sanitaire d'assurer l'abreuvement en eau du bétail et des difficultés rencontrées pour cet usage durant l'été 2022,
- Des tensions constatées sur les réseaux AEP de certaines communes du Devès,

En complément des préconisations du SDAGE Loire-Bretagne, la Commission Inter-Sage propose de permettre les prélèvements nouveaux pour l'abreuvement du bétail sur la NAEP du Devès par forage, soumis à déclaration ou autorisation au titre du code de l'environnement, à condition :

- Qu'ils soient **en remplacement d'une consommation existante sur le réseau d'alimentation en eau potable prélèvement existant**, avec estimation du volume concerné (par exemple en se basant sur les consommations historiques sur le réseau AEP), **dans la limite d'un prélèvement maximum de 1500 m<sup>3</sup>/an\*** par exploitation,
- De mettre en place un **compteur volumétrique** avec tenue d'un cahier relevant au moins annuellement l'index de consommation
- De transmettre les **données** des volumes annuels prélevés aux collectivités territoriales ou groupements compétents en matière d'AEP et DDT,
- De fournir **l'avis favorable de la collectivité territoriale ou du groupement compétent en matière d'AEP** afin de vérifier que le forage est bien de nature à soulager le réseau d'eau potable, et que la réduction de prélèvement à terme sur le réseau n'est pas de nature à rompre l'équilibre financier de la gestion de l'eau de la collectivité,
- De fournir **l'avis favorable d'un hydrogéologue intégrant notamment et prenant en compte les spécificités du territoire concerné (par exemple éviter un forage à côté d'un captage d'eau existant...)**,
- **De respecter les règles de l'art** pour la réalisation et l'entretien des forages afin d'éviter toute contamination de la nappe,
- **De transmettre le rapport de forage** comprenant la localisation du forage, sa profondeur, les coupes techniques et géologiques et essais de pompages au BRGM pour une valorisation via la Banque de Données du Sous-sol (BSS).

Il est rappelé que l'eau issue des forages n'est pas potable et ne doit pas être utilisée pour des activités soumises aux normes de potabilité (ex : nettoyage des

## Ordre du jour :

- Discussion et validation du programme d'actions 2023 – *Animatrice SAGE*
- Etude HMUC Allier : présentation des premiers résultats de la phase prospective et des premières réflexions concernant le volumes potentiellement mobilisables – *BE Césame Environnement*
- Validation de la note de cadrage pour l'autorisation de nouveaux prélèvements dans la NAEP du Devès par forage pour l'abreuvement du bétail – *Animatrice SAGE*
- Echanges relatifs à la participation des élus aux instances du SAGE – *Animatrice SAGE*
- Question diverses dont distribution du HS sur Poutès

# Echanges relatifs à la participation des élus aux instances du SAGE

## Contexte :

- Mail reçu à la cellule d'animation début novembre reprochant le manque de participation des élus au sein des instances du SAGE et l'organisation des réunions.
- Démission de Mme Brun, représentante de maire de Haute-Loire durant l'été 2022.
  - Causes évoquées : problèmes de santé et de disponibilité.
- M. Gaultier, ex-maire de St Haon a démissionné de son poste de maire durant l'été 2022, son remplaçant ne souhaite pas siéger à la CLE.
- Dernier AP de renouvellement de la CLE date de 2019 (tous les 6 ans)
- Date et ODJ des réunions fixés par Le Président de la CLE (=> Règles de fonctionnement de la CLE)
- Convocation aux réunions un mois avant par mail puis courrier pour les séances plénières, retroplanning sur un semestre,
- Relances mails + téléphones avant chaque réunion.

# Echanges relatifs à la participation des élus aux instances du SAGE

## Rappel de la composition du collège des élus :

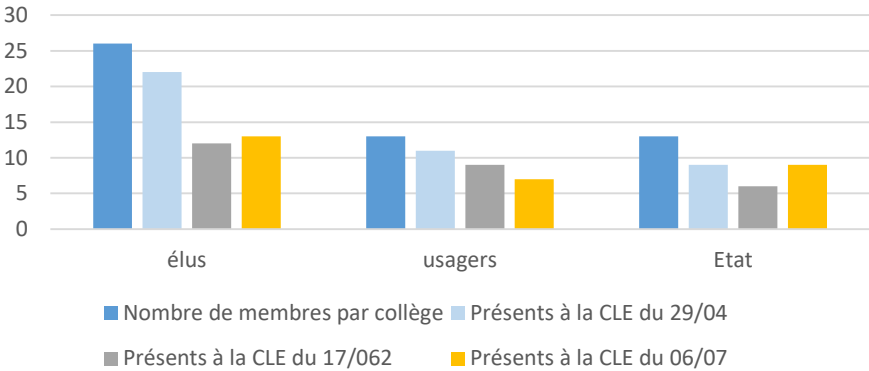
Nom	Organisme	Nom	Organisme
M. Pierre RIOL	Représentant du CD 63	M. Joël PLANTIN	Représentant des maires de Haute-Loire
M. Michel BRUN	Représentant du CD 43	M. Jean-Michel DURAND	Représentant des maires de Haute-Loire
M. Jean-Louis BRUN	Représentant du CD 48	M. Alain FOUILLIT	Représentant des maires de Haute-Loire
M. Bernadette ROCHE	Représentante du CD 07	M. Guy GALTIER	Représentant des maires de Lozère
M. Jean-Jacques MONLOUBOU	Représentant du CD 15	M. Jean-Paul MEYNIER	Représentant des maires de Lozère
M. Didier LINDRON	Représentant de la Région AuRa	M. Jean-Louis SOULIER	Représentant des maires de Lozère
Mme Aurélie MAILLOLS	Représentante de la Région Occitanie	M. Michel TEISSIER	Représentant des maires de Lozère
Mme Johanne TRIOULIER	Représentante de l'EPLoire	M. Guillaume AUBAZAC	Représentant du SIE de Venteuges
M. Bruno DEPALLE	Représentant de la CAPEV	Mme Françoise Benoit	Représentant des maires d'Ardèche
Mme Mireille GARDES SAINT PAUL	Représentante de la CCHA	M. Louis CHAUVET	Représentant des maires du Puy-de-Dôme
M. Gérard BELIN	Représentant de la CCRHA	M. Jean-Marc BOUDOU	Représentant des maires du Cantal
M. Gérard BEAUD	Représentant du SMAT du Haut-Allier	M. Jean-Pierre GAUTHIER	Représentante des maires de Haute-Loire
M. Jean-Robert CHAIZE	Représentant du PNR Livradois-Forez	Mme Anne-Marie BRUN	Représentant des maires de Haute-Loire



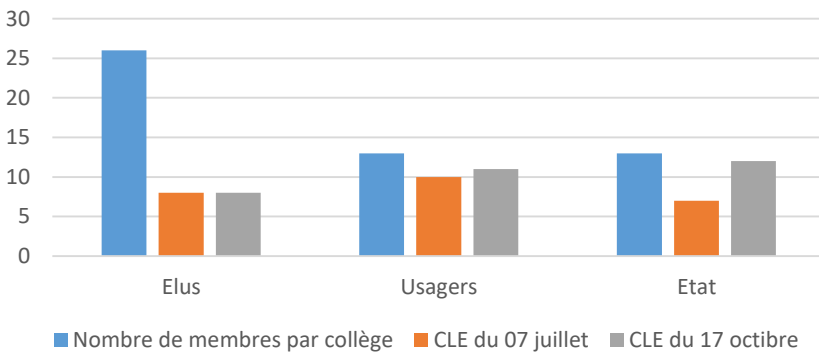
# Echanges relatifs à la participation des élus aux instances du SAGE

## Participation des différents collèges au cours des 2 dernières années

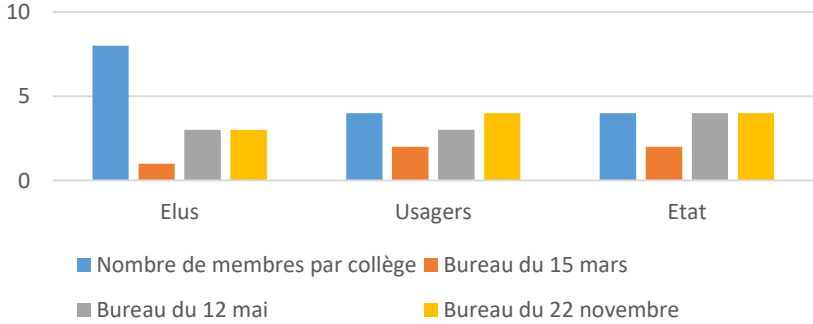
Participations aux réunions de CLE en 2021



Participation aux réunions de CLE en 2022



Participation aux réunion du bureau de la CLE 2022



- Collège des élus représenté par 8 élus présents ou représentés en séances plénières /26 ,
- Autres collèges très bien représentés,

Nombre de réunions	2021	2022
CLE	3	2
Bureau	0	3

# Echanges relatifs à la participation des élus aux instances du SAGE

## Recommandations issues de l'étude évaluative nationale de la politique des SAGE :

Etude initiée par le Ministère de la Transition Ecologique, à l'aube de 30 ans de l'outil SAGE.

Recommandations issues du chapitre 3 : « Une CLE davantage représentative des acteurs du territoire et fonctionnelle à plein temps .»

« Assurer un train de réformes renforçant la **légitimité et l'efficacité de la CLE** ».

**Recommandation 3a :** « Assurer une représentation des EPCI : proposition que les membres des EPCI représentent au moins 40% des membres de la CLE et que ceux ayant la compétences GEMAPI et aménagement du territoire représentent environ la moitié de ces 40% ».

« Supprimer l'obligation de représentation des Régions, départements, Préfets coordinateurs de bassin,... pour réduire les risques d'absentéisme récurrent de ce type d'acteurs ».

**Recommandation 3h :** « La CLE a la possibilité de remplacer suivant un délai inscrit au règlement de la CLE, ses membres non suffisamment assidus (à titre indicatif présents à moins de 50% des séances) sans nécessité d'arrêté modificatif... »

## Ordre du jour :

- Discussion et validation du programme d'actions 2023 – *Animatrice SAGE*
- Etude HMUC Allier : présentation des premiers résultats de la phase prospective et des premières réflexions concernant le volumes potentiellement mobilisables – *BE Césame Environnement*
- Validation de la note de cadrage pour l'autorisation de nouveaux prélèvements dans la NAEP du Devès par forage pour l'abreuvement du bétail – *Animatrice SAGE*
- Echanges relatifs à la participation des élus aux instances du SAGE – *Animateur CT*
- Question diverses dont distribution du HS sur Poutès



Merci de votre attention

Avec la participation financière de :

